



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### fonctionnement

Question au Gouvernement n° 2944

### Texte de la question

#### ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à Mme Dominique Orliac, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Dominique Orliac. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, la colère monte chez les enseignants, les parents d'élèves et les élus locaux. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Elle s'exprimera le 10 février, lors d'une journée de grève et de mobilisation dans l'ensemble de la France. À l'origine de ce profond mécontentement, les suppressions de postes et la dégradation de la qualité de l'enseignement qu'elle entraîne. En effet, à la rentrée prochaine, pas moins de 16 000 postes seront supprimés sur l'ensemble du territoire, dont 8 700 dans les écoles primaires et 4 800 dans les collèges et lycées publics. Or, dans le même temps, selon votre ministère, les effectifs des élèves augmenteront de 62 000.

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Eh oui !

Mme Dominique Orliac. Quelle étrange équation : 62 000 élèves en plus, 16 000 enseignants en moins !

M. Lucien Degauchy. C'est faux !

Mme Dominique Orliac. Plus d'élèves, plus de besoins et toujours moins de moyens humains et financiers : une telle politique aboutit inévitablement à des hausses d'effectifs dans les classes, à la disparition de certaines formations ou options et à une réduction des moyens de remplacement.

Alors que la dernière étude de l'OCDE constate un creusement des inégalités scolaires en France, la répartition des moyens confirme que les territoires les plus fragiles, notamment les territoires ruraux, sont, une fois de plus, les premiers à faire les frais de cette pénurie organisée par une RGPP sans état d'âme. Dans mon département, le Lot, cette politique a des conséquences inacceptables : suppressions de postes - 18 dans les écoles maternelles et élémentaires, 5 dans les collèges, 6,5 dans les lycées professionnels -, baisse de la scolarisation des enfants de deux ans, effectifs de 30 élèves dans les classes de 6e et de 35 élèves dans celles de seconde. Faute de remplaçants, des enseignants sont réquisitionnés et doivent laisser leurs élèves pour assurer les cours dans des classes uniques. Ce n'est même plus de la gestion des ressources humaines, c'est du bricolage au jour le jour !

Monsieur le ministre, souhaitez-vous être le ministre du recul et du déclin de la qualité de l'enseignement dans notre pays ? (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*) Voulez-vous être le ministre de l'accroissement des inégalités scolaires entre les territoires ? Face à un tel risque de démantèlement du service public de l'éducation nationale, pourquoi ne pas revenir sur ces suppressions de postes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative*. Madame la députée, vos propos sont tellement caricaturaux qu'ils vous empêchent de voir la vérité. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) La réalité, c'est qu'à la prochaine rentrée, il y aura plus de professeurs et moins d'élèves qu'il y a vingt ans. (*Mêmes mouvements.*)

M. Henri Emmanuelli. Et sur le terrain ?

M. Luc Chatel, *ministre*. La réalité, c'est qu'au moment où, en Europe, de grands pays licencient leurs

fonctionnaires et baissent la rémunération de leurs enseignants - l'Italie supprime 80 000 postes d'enseignants, le Portugal ferme un tiers de ses écoles (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR*), la France a choisi, cette année, d'augmenter le budget de l'éducation nationale d'1,6 %,...

M. Maxime Gremetz. Ridicule !

M. Luc Chatel, *ministre*. ...de recruter 17 000 personnes et d'augmenter ses enseignants en début de carrière de 10 %. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

La réalité, c'est que nous nous attaquons aux véritables problèmes. Ainsi, au mois d'avril, nous mettrons en oeuvre un suivi individualisé des décrocheurs scolaires. Nous avons également choisi d'augmenter de 10 % par an le nombre des enfants handicapés accueillis dans le système éducatif et de personnaliser l'enseignement tout au long de la scolarité.

Enfin, la réalité, madame la députée, c'est que vous êtes incapable d'assumer les actes de vos amis. Vous êtes élue du Lot ; que fait la région Midi-Pyrénées ? (*Vives exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Mme Claude Greff. Rien !

M. Luc Chatel, *ministre*. Le conseil régional baisse ses investissements dans les lycées de 9 % cette année. (*Huées sur les bancs du groupe UMP.*) Alors, de grâce, ne nous donnez pas de leçons ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Vives protestations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. Philippe Martin. Voleur !

## Données clés

**Auteur :** [Mme Dominique Orliac](#)

**Circonscription :** Lot (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2944

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 février 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 février 2011